

Procès-verbal de la séance ordinaire
Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines,
Lundi 6 février 2017 à 19h30
Édifice municipal sis au 3338, Rue principale, Saint-Simon-les-Mines, Qc

Sont présents :

Madame la mairesse Christine Caron, présidente de la séance

Madame la conseillère et messieurs les conseillers,

- Jean-Marie Déhaye
- James Hunter
- Claude Lessard
- Chantal Samson
- Martin Saint-Laurent
- Maxime Grenier

Est également présente :

Madame Caroline Poulin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Ouverture de la séance

Sur constatation du quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-18

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,

Il est résolu :

«D'adopter l'ordre du jour de la séance du 6 février tel que présenté. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAUX

2017-02-19

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017

Sur proposition de Monsieur le Conseiller James Hunter,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,

Il est résolu :

«D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-20

Adoption du procès verbal de la session extraordinaire du 20 janvier 2017

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Maxime Grenier,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,

Il est résolu :

«D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-21

Adoption du procès verbal de la session extraordinaire du 24 janvier 2017

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Appuyé par Monsieur le Conseiller James Hunter,

Il est résolu :

«D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 janvier 2017.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES FINANCIÈRES COURANTES

2017-02-22

Adoption des dépenses engagées pour la période de janvier 2017

Nom	Description	Paiement
BELL MOBILITÉ INC	CELLULAIRE	168,47
		168,47
BLANCHETTE VACHON ASSOCIÉS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	4 369,05
		4 369,05
CONSTRUCTION DE DORSET INC	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	20 249,06
		20 249,06
CORPORATION INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECHNIQUE	2 753,65
		2 753,65
DISTRIBUTION PRAXAIR	BAIL ACÉTYLÈNE ET OXY SOUDURE	252,89
		252,89
EXCAVATION BOLDUC INC	LIBÉRATION RETENUE (2.5%)	4 173,65
		4 173,65
GARAGE GILLES ROY INC	PIECE DE CAMION	191,13
		191,13
GARAGE H.-LS BÉGIN INC	TRAVAUX CAMIONS ET OUTILS	767,74
		767,74
GROUPE CCL	CHEQUE LASER	524,54
		524,54
GROUPE ENVIRONEX	TESTS D'EAU	3 601,02
		3 601,02
LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	FLASHER	214,14
	PIECES DE CAMION	49,60
		263,74
LECENTRE DE L'ASPIRATEUR INC	PRODUITS MÉNAGERS	84,85
		84,85
LUBRIFIANTS TURMEL CARON	ESSENCE DU CAMION	2 507,44
		2 507,44
M.R.C BEAUCE-SARTIGAN	quote-part 1ère partie	14 482,19
	INSPECTION RÉGIONALE	1 977,09
		16 459,28

		16 459,28
MULTI-MAITRE SERVICES INC	ÉLECTRICITÉ	9 636,80
		9 636,80
RODRIGUE & FILS	MOBILIER CUISINE SOUM. S489	15 231,12
		15 231,12
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE BEAUCE-SUD	AJUST. ENFOUISSEMENT	2 064,36
	AJUST QPART 2016	153,77
	BACS BLEUS	329,15
		2 547,28
SAINT-LAURENT MARTIN	PELLES À TOIT	62,04
		62,04
SOGETEL	TÉLÉPHONE	223,23
		223,23
TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE- ETCHEMINS	quote-part 2017	1 060,29
		1 060,29
VEILLEUX MYLÈNE	PLAN TECHNICIENNE ARCHITECTURE	640,00
		640,00
VILLE DE BEAUCEVILLE	INTERVENTION	87,53
	INTERVENTION	886,56
		974,09
VILLE SAINT-GEORGES	CONSTATS PAYÉS	204,78
		204,78
WOLTERS KLUWER	mise à jour code	516,60
		516,60
		87 462,74

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,

Il est résolu :

«D'adopter les dépenses engagées pour ladite période telles que présentées.»

Je, Caroline Poulin, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires ou extra budgétaires pour ces dépenses.

Caroline Poulin
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-23

Adoption des dépenses reliées aux traitements des élus, officiers et employés municipaux pour la période de janvier 2017

Nom	Prénom	Montant
SAINT-LAURENT	MATHIEU	464,51
POULIN	FRANCINE	1 019,42
POULIN	JEAN-PIERRE	1 228,28
POULIN	CAROLINE	267,65
POULIN	FRANCINE	517,59
POULIN	JEAN-PIERRE	1 228,28
POULIN	CAROLINE	741,86

SAINT-LAURENT	MATHIEU	347,22
POULIN	FRANCINE	517,59
DEHAYE	JEAN-MARIE	153,50
GRENIER	MAXIME	153,50
HUNTER	JAMES	153,50
CARON	CHRISTINE	459,70
SAINT-LAURENT	MARTIN	153,50
LESSARD	CLAUDE	153,50
SAMSON	CHANTAL	153,50
SAINT-LAURENT	YVON	295,47
Grand total		8 008,57

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Claude Lessard,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,

Il est résolu :

«D'adopter les dépenses engagées pour ladite période telles que présentées.»

Je, Caroline Poulin, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires ou extra budgétaires pour ces dépenses.

Caroline Poulin
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION & RÈGLEMENT

2017-02-24

Avis de motion pour règlement d'emprunt pour la mise aux normes de l'édifice municipal

Madame la Conseillère, Chantal Samson, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 409 744\$ pour l'exécution de travaux de rénovation et de mises aux normes de l'édifice municipal (phases 3 et 4) considérant qu'une aide financière partielle est fournie par le gouvernement fédéral pour lesdits travaux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-02-25

Autorisation de paiement No.2 : Travaux de la Rte Taylor 2016

CONSIDÉRANT les recommandations émises par Monsieur Gustavo Carréno, ingénieur civil pour le compte *du Service de génie municipal de la MRC Beauce-Sartigan* ;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,

Il est résolu :

«De procéder au paiement de la 2^e retenue de 2.5% pour les travaux de la Rte Taylor 2016 à l'entreprise *Excavation Bolduc Inc.*, et ce, pour un montant de 4 173,65\$ taxes incluses. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-26

Autorisation d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec

CONSIDÉRANT les possibilités de formations offertes par l'*Association des directeurs municipaux du Québec* ;

CONSIDÉRANT la documentation pouvant être fournie par ladite organisation ;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,
Appuyé par Madame la Conseillère Chantal Samson,

Il est résolu :

«De procéder à l'adhésion de Mme Caroline Poulin auprès de l'*Association des directeurs municipaux du Québec* pour un montant de 523 \$.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-27

Nomination d'un membre au sein du Comité consultatif des loisirs (CCL)

CONSIDÉRANT l'article 6 du *Règlement 217-2016 sur le Comité consultatif des loisirs (CCL)*, il est recommandé par les membres constituants le comité, la sélection de *Mme Marion Pitaud* afin de combler le poste vacant au sein dudit comité ;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye ;
Appuyé par Madame la Conseillère Chantal Samson ;

Il est résolu :

«De procéder à la nomination de *Mme Marion Pitaud* au sein du Comité consultatif des loisirs pour un mandat de deux (2) ans. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-28

Adhésion à la Corporation d'Informatique Municipale (anciennement CIB)

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la *Fédération québécoise des municipalités* ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

ATTENDU QUE la *Coopérative d'informatique municipale (CIM)* a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller James Hunter,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Lessard,

QUE la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE Martin Saint-Laurent, maire suppléant, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de Municipalité de Saint-Simon-les-Mines, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE Martin Saint-Laurent, maire suppléant, agisse à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-29

Autorisation de dépôt de projet au Programme FPC : Projet de parc multi-usage dans le Rang Chausse-Gros

CONSIDÉRANT la date limite du 31 mars 2017 pour déposer un projet pour le programme FPC volet 2.1 ;

CONSIDÉRANT que le Plan stratégique de développement, élaboré par la Municipalité et la MRC Beauce-Sartigan, faisait état d'un désir pour la population d'avoir accès à un parc-sentier pour s'y adonner à des activités de plein-air ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité possède un lot (3 629 429), dont l'usage est exclusivement réservé à la réalisation de parcs et d'aménagements forestiers ;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Lessard,

Il est résolu :

«De procéder à l'autorisation de la présentation du projet et de la confirmation de son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-30

Nomination de membres : Comité de réflexion sur la collaboration entre les ressources intermunicipales en loisirs et culture

CONSIDÉRANT le désir des municipalités de la MRC Beauce-Sartigan de vouloir standardiser l'approche des ressources humaines auprès des ressources en loisirs intermunicipales ;

CONSIDÉRANT le désir de vouloir optimiser les collaborations et le partage de ressources entre lesdits collaborateurs ;

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent,

Il est résolu :

«De procéder que la Municipalité de Saint -Simon- les -Mines nomme sur ce comité Mme Christine Caron, mairesse et Mme Caroline Poulin, directrice générale adjointe.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

2017-02-31

Création d'un comité ad-hoc

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye,
Appuyé par Monsieur le Conseiller Maxime Grenier,

Il est résolu :

«De procéder à la création d'un comité ad-hoc dont les membres seront Mme Christine Caron, mairesse, Monsieur Martin Saint-Laurent, conseiller, et Monsieur James Hunter, conseiller, afin de procéder à l'élaboration d'un projet d'embauche d'un nouveau DG et sec.-très. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-32

Autorisation de modification de conditions de traitements

Sur proposition de Monsieur Jean-Marie Déhaye
Appuyé par Monsieur le Conseiller Martin Saint-Laurent

Il est résolu :

«De procéder à un ajustement à la hausse du salaire de la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe afin que celui-ci représente justement le traitement qu'elle devrait recevoir dans une Municipalité de taille comparable.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORGANISMES ET MILIEU DE VIE

2017-02-33

Allocation de salle gratuite : Club de tir à l'arc de SSLM

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Jean-Marie Déhaye
Appuyé par Madame la Conseillère Chantal Samson

Il est résolu :

«Que la Municipalité fasse don de la grande salle de l'édifice municipal au Club de tir à l'arc de SSLM pour leur souper bénéfice ayant lieu le 25 février 2017»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-02-34

Levée de la séance

Sur épuisement de l'ordre du jour, Madame la mairesse, lève la séance à 21h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christine Caron
Mairesse
Présidente de la séance

Caroline Poulin
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

